
Madame la Présidente Martine VASSAL
Métropole Aix-Marseille Provence
58, Boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

Le Luc, le 2 octobre 2019

Objet : Cotisation 2020
N/ réf. : NB/SP/ME C19.036

Madame la Présidente,

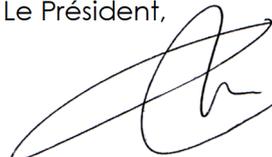
Par la présente, je vous informe que le montant de la cotisation pour la métropole, pour l'année 2020, est de 750 €.

En effet, le barème des cotisations 2020 pour les métropoles demeure inchangé par rapport à 2019.

Je vous remercie sincèrement pour votre contribution et me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes salutations les plus cordiales et les plus dévouées.

Le Président,



Nello BROGLIO